

naissance dans son lit, le visage décoloré et couvert de sueurs froides. Un quart d'heure après survinrent de violentes crises convulsives, d'abord au niveau du bras gauche et de la moitié gauche de la face, et du nystagmus horizontal à gauche. Puis, après cinq minutes d'arrêt, les convulsions reparurent plus violentes, avec trismus très marqué, et, finalement, les muscles de toutes les extrémités furent pris à leur tour. Les contractures durèrent deux heures. Pendant ce temps, le pouls était petit et filant (160) ; il existait de la cyanose, de l'écume des lèvres.

Les convulsions se répétèrent le lendemain, quoique moins accusées, et disparurent. Trois jours après apparut un érythème à grandes plaques qui disparut au bout de trois jours.

Spiethoff a déjà rapporté un cas de crises épileptiformes survenues chez un homme de 31 ans, avec stupeur et autres troubles psychiques quatre heures après l'injection (*Munch. med. Woch.*, t. LVIII, 1911, 14 Février, n° 7, p. 350-351).

Richard Sutton, sur 42 malades injectés, a observé trois fois une éruption urticarienne sur le tronc et une fois un rash scarlatiniforme ; ces érythèmes ne durèrent que dix-huit à vingt-quatre heures.

Dans deux cas, il resta un œdème localisé à la région lombaire quarante-huit heures après l'injection. La tuméfaction était ovulaire, de 4 à 10 centimètres de long ; son grand axe était parallèle au rachis et son bord inférieur atteignait le sacrum. Cet œdème apparut brusquement et atteignit son acmé en cinq à six heures. Il était douloureux spontanément et à la pression. Jamais on n'obtint de fluctuation. Il disparut graduellement en cinq à six jours sans laisser de traces. Dans chaque cas, l'injection avait été pratiquée à 30 centimètres ou plus de la tuméfaction et il n'existait aucune connexion visible entre le point de la piqûre et la plaque œdématisée. L'auteur considère cette lésion comme une plaque d'urticaire géante.

Propriétés antipyrétiques et analgésiques de la cryogénine, par Desthieux, *Journal Méd. de Paris et Rép. Méd. Int.* 1911.

La cryogénine, a fait l'objet d'un si grand nombre de travaux qu'il peut paraître superflu d'en parler à nouveau.

Il n'en est cependant rien, car l'étude du Dr Desthieux, porte plus spécialement sur l'action analgésique de la cryogénine qui n'a jusqu'à présent, fait l'objet d'aucun travail d'ensemble.

Après avoir passé en revue les propriétés générales, chimiques,